



# LEMUD

Bulletin d'informations n°5

Février 2010

MAIRIE DE LEMUD—1 rue du Moulin 57580 LEMUD  
Permanence : Mardi et Jeudi de 17H00 à 19H00

## LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

L'année 2010 sera déterminante dans les décisions que prendront nos élus nationaux au niveau des réformes qui sont toujours en discussion, notamment celle concernant les collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle.

La première prendra effet au prochain renouvellement des conseils municipaux (2014).

Pour la seconde, elle interpelle tous les élus avec toutes les incertitudes qui l'entoure. Certains projets sont aujourd'hui en « stand by ». Elle risque de mettre certaines entreprises en danger et bloquer une partie de l'économie.

Pour notre commune, nous devons être très prudents dans nos futurs investissements, revoir nos budgets à la baisse afin de pouvoir faire face à une probable diminution de nos ressources.

Dans l'attente de ces décisions, je vous souhaite une excellente année 2010 et tout particulièrement une bonne santé.



**Mariage :** Élodie NATELHOFF et Jean Philippe REB se sont unis le 29 Août 2009. Élodie est la fille d'Yvette et Michel NATELHOFF domiciliés dans notre commune.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et félicitations aux parents

## Etat Civil

**Naissance :** Nathan DEFIVES est né le 28 novembre 2009. Tous nos vœux de prospérité au nouveau né et félicitations aux heureux parents.



## Rectificatif

Rectificatif pour les dates de passage du bus à destination de METZ. Départ place Sainte Félicité à 13h15 pour un retour prévu vers 18h. Participation individuelle de 3€

|            |            |            |
|------------|------------|------------|
| 17/02/2010 | 10/03/2010 | 14/04/2010 |
| 12/05/2010 | 09/06/2010 | Vacances   |

## Chiens Dangereux

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les détenteurs de chiens (même s'ils ne sont pas propriétaires) de 1<sup>er</sup> catégories (pitbull, mastiff, tosa) et de 2<sup>er</sup> catégorie (américain staff terrier, rottweiler) doivent être porteur d'un permis de détention délivré par le Maire.

Pour l'obtenir, les propriétaires (ou détenteurs) de ces chiens doivent fournir :

- Les pièces d'identité de l'animal.
- Son assurance.
- Le certificat de vaccination.
- Un certificat de stérilisation pour les chiens de 1<sup>er</sup> catégorie.
- Une attestation d'évaluation comportementale délivrée par un vétérinaire.
- Une attestation d'aptitude délivrée par un éducateur habilité par la préfecture (liste disponible en mairie).



## Neige

Il faut savoir que pour les trottoirs recouverts de béton désactivé (rue du Stade) ou surfaces pavées, le salage est déconseillé, car il provoque des dégradations conséquentes.

Visitez le site web de la commune <http://mairie.lemud.free.fr/>



## Les 90 ans de Mme Pinter

Mme Frida Pinter née Leising a vu le jour le 4 octobre 1919 en Allemagne. Après s'être mariée à Rombas le 18 novembre 1937 avec Mathias, elle a eu la joie d'élever trois enfants, Liliane, Christian et Joëlle qui leurs ont donné plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle s'installa en 1997 à Lemud. En 2007, elle perdit son époux quelques mois avant leurs noces de platine. Mme Pinter s'adonne toujours à sa passion, le jardinage, entourée de ses chats.

Une délégation municipale menée par Monsieur le Maire lui a remis une composition florale en lui souhaitant de vivre encore de nombreuses années.

## Téléthon

22 novembre 2009



La Communauté de Commune de Rémilly et Environs a organisé sa deuxième marche intercommunale au profit du Téléthon. Les participants ont été accueillis par Quentin, jeune myopathe.

Le bénéfice de cette manifestation a été de 2348,79€.

Lemud a participé à la réussite de cette manifestation avec la participation d'une vingtaine d'habitants.



## Saint Nicolas

5 ET 8 DECEMBRE 2009



En fin d'année, Saint Nicolas accompagné du père fouettard a rendu visite aux enfants de la commune le samedi 5 décembre pour leur remettre un sachet de friandises.

Mardi 8 décembre Sophie MULLER, directrice de l'école, a accueilli Saint Nicolas et le père fouettard qui ont distribué à chaque enfant un sachet de friandises après avoir félicité les plus sages et grondé les plus dissipés.



A vos agendas... voici les manifestations prévues par l'association

Du côté de Lemud

Carnaval 20 février 10

Chasse aux œufs de Pâques 03 avril 10

Fête des voisins 22 mai 10

Fête de la musique et patronale 26 et 27 juin 10

Marché du terroir

04 septembre 10

Halloween

30 octobre 10

Bourse jouet et Marché de Noël 28 novembre 10

Visitez le site web de la commune <http://mairie.lemud.free.fr/>





## Plantations rue du Stade

30 novembre 2010

Prunus, cerisiers à fleurs, rosiers et saules crevettes sur tige, lavandes, rosiers et genets rampants, spirées et millepertuis viendront agrémenter la rue du Stade en toutes saisons.

Les plantations ont été effectuées par la société Natura Aménagements dont le responsable réside dans notre commune.



## Club des seniors

Le club des seniors s'est réuni pour la première fois cette année le jeudi 7 janvier dans la salle de l'ancienne mairie. Ce fut l'occasion de déguster la fameuse galette des rois.

Le club est ouvert à tous les seniors du village.

Rendez-vous tous les jeudis à 14H00 dans l'ancienne mairie !

7 janvier 2010



## VOEUX 2010

16 janvier 2010

Les traditionnels vœux du Maire se sont déroulés à l'école devant une centaine d'habitants, employés communaux, personnalités et commerçants.

Après avoir présenté les nouveaux habitants, Monsieur le Maire a remercié directrice, institutrices et personnel communal. Il a ensuite remis une plante à Mme PICARD en lui souhaitant une bonne retraite.



Les prix des maisons fleuries, dont le jury était composé de conseillers d'Ancerville, ainsi que les prix des maisons illuminées ont été remis à l'issue de la cérémonie.

Maisons fleuries : M et Mme Joseph JOLY (1<sup>er</sup>) ; M et Mme Gilles DAMAS (2<sup>e</sup>) ; Mme Bernadette SENSER (3<sup>e</sup>) ; Mme Geneviève ANGELAUD (4<sup>e</sup>) ; Mme Jeannine BOIME (5<sup>e</sup>).

Maisons Illuminées : M et Mme Denis ORBEM (1<sup>er</sup>) ; M et Mme Christian DURTHALER (2<sup>e</sup>) ; M et Mme Alain AUBERTIN (3<sup>e</sup>) ; Mme Madeleine PRINTZ (4<sup>e</sup>)

## La jeune femme qui ne voulait pas aller « en vignes »

Il y avait un jeune vigneron de dessus la Moselle qui « allait voir blonde » sur la Seille. Dans le village de sa bonne amie on n'avait pas de vignes.

La voilà donc qui a dit ainsi à son galant : « Je veux bien aller demeurer dans votre village, mais (il) faut me promettre que je n'aurai pas besoin d'aller « en vignes » ; c'est un métier que je ne saurais souffrir. » Le jeune vigneron s'a (s'est) dit tout par lui (en lui-même) : « Promettons toujours, nous verrons bien après. » Et il a promis tout ce que la belle a voulu, encore plus.

Mais elle a demandé qu'il lui donna ça par écrit. Tout de suite, le galant lui a fait un billet. Les voilà donc mariés. C'était le mardi... Le jeudi le matin, le jeune marié met sa hotte à son dos – c'était le temps que tout chacun allait ficher (les échelas en terre) – et il dit à sa jeune femme : « Débarbouillez-vous, allons donc ! Que nous allions (un) peu voir « en vignes ». » Elle, tout estomaquée, de répondre : « Comment ! C'est ainsi !... mais vous m'avez pourtant fait un papier !... Vous saurez que je suivrai toujours mon papier. » « Suivez toujours : qu'a fait son homme, votre papier est dans ma hotte. »

Ma foi, que faire ? La jeune femme a donc suivi son papier qui était dans la hotte. Elle s'a (s'est) fait (e) à la vigne, petit à petit, et elle a (est) devenu (e) la meilleure vigneronne du village.

(\*) Afin de dater la période à laquelle se passe cette fable, on notera que le fichage des échelas (tuteurs) se pratique en général en juin, avant la croissance des nouvelles branches.

(\*\*) Recherches faites, cette histoire a peu de chance de s'être déroulée à Lemud. En effet, les archives viticoles disponibles n'indiquent pas la présence de vignes sur la commune sur la période 1878 – 1910. De plus, le ban de Lemud ne dispose que d'un seul site de 3 à 4 ha susceptible d'accueillir des vignes (terrain suffisamment pentu et exposé au sud). Par comparaison, Bazencourt possédait plus de 19 hectares de vignes en 1910.

Bravo aux rares participants qui ont proposé leurs solutions !

Alors ? Que s'était-il donc passé à Lemud en août 1854 ? Par cette chaude journée d'août, toutes les portes des maisons étaient ouvertes. Soudain, à l'heure du repas, le taureau d'un certain BAUDOIN s'échappe de son étable, sort dans la rue, et entre dans la cuisine de la famille REMY. Plus de peur que de mal, mais REMY se plaint au maire et BAUDOIN se défend en prétendant que son taureau n'est pas dangereux... Cette histoire a été trouvée dans un rapport rédigé au préfet par le maire de l'époque, qui n'avait pas su résoudre seul ce problème de voisinage... Les registres d'état civil permettent d'identifier les deux protagonistes de ce fait divers : il pourrait s'agir de François BAUDOIN, 52 ans et de Jean-François REMY, 40 ans.

Enfin, les solutions du petit lexique local : un *calambri* = un pigeonnier (1922) ; un *ba* = un crapaud (1873) ; de la *murate* = de la pâte à crêpe (1922) ; une *padaraille* = une boucle d'oreille (1873) ; un *bera* = un béliet (1894) ; de la *liure* = du purin (1894) ! Ces mots sont notre patrimoine, alors utilisez-les !

## 1. Sur Laplume et Roquefort

Laplume est un village de 1352 habitants situé près d'Agen, dans le Lot-et-Garonne (47). Roquefort, à 9 kilomètres au nord, compte 1612 âmes. Ces deux communes accueillirent des habitants de Lemud, expulsés par les Allemands à l'automne 1940, tout comme Tourtoirac, en Dordogne, le fit pour les habitants de Rémyilly.

Laplume est situé sur un rocher et possède un ancien château, une église classée aux Monuments Historiques ainsi que des remparts et 3 lavoirs récemment restaurés.

Rares sont maintenant les témoins de cette époque, tant à Lemud qu'à Laplume et Roquefort. Alors, peut-être qu'un jumelage inter-communal permettrait de pratiquer des échanges historiques ou agricoles ?...



L'église et le lavoir du Touron,  
à Laplume.  
Photos : Jérôme MICELI.

A suivre... et merci

À Jérôme MICELI

